

Lyon le 21 avril 2015

Monsieur le Président de l'Université  
Lyon2

à

Madame la déléguée administrative de la  
section 2 de l'HCERES

Affaire suivie par : GRAS Anne-Laure  
DRED  
anne-laure.gras@univ-lyon2.fr

**Objet : HCERES – Rapport d'évaluation - S2PUR160010837 – Laboratoire d'économie  
des transports - 0691775<sup>E</sup>**

Madame,

Nous avons apprécié la grande qualité du rapport rédigé par le Haut comité, qui a bien voulu consacrer son attention à l'évaluation du laboratoire LET. Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la réponse du laboratoire et de ses tutelles.

Conformément à votre demande, cette réponse vous est présentée sous la forme d'un fichier proposant des corrections d'erreurs factuelles, et d'un fichier d'observations de portée générale.

Nous restons à votre disposition pour toute demande complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2



UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

## **HCERES – Rapport d'évaluation - S2PUR160010825 – DDL - Observations de portée générale**

Le LET et ses tutelles se félicitent du message très positif émis par le comité d'expert lors de sa visite et confirmé par le rapport d'évaluation. Ils notent les points forts mis en avant, à savoir la reconnaissance nationale et internationale du laboratoire dans son domaine, le soutien affirmé de ses tutelles, son dynamisme académique et contractuel de recherche, la qualité et les débouchés reconnus des formations délivrées, y compris le doctorat, l'efficacité de son organisation.

A la suite du satisfecit concernant le doublement de sa production dans les revues scientifiques à comité de lecture, le laboratoire reprend à son compte la recommandation visant à la montée en gamme dans les revues. Ce processus est amorcé avec des publications dans des revues scientifiques de premier plan, comme le mentionne le rapport : cet effort sera poursuivi.

L'orientation stratégique du laboratoire, à savoir :

- cultiver sa compétence spécifique sur les objets transports, mobilités et territoires,
- s'engager dans ce champ sur de nouvelles thématiques innovantes,
- affirmer son rattachement à la discipline aménagement-urbanisme – comme en témoigne l'adoption du nouveau nom LAET,
- maintenir son ancrage dans l'économie,

est jugée pertinente par le comité d'experts. Ces derniers soulignent le défi, notamment sur le plan disciplinaire, en termes de moyens humains et de partenariats, impliqué par l'ambition d'une approche transversale de ses objets : tout à la fois renforcer l'articulation avec les problématiques actuelles de l'aménagement et l'urbanisme et élargir l'adossement de son activité à la science économique.

Le laboratoire et ses tutelles partagent l'ambition de la compétence spécifique et ciblée sur la thématique « transports, mobilités et territoires » développée par l'équipe. Elle participe pleinement de la structuration des compétences de chacun des établissements et, plus largement, du site Lyon-Saint-Etienne. Cette ambition donne son sens au défi pluridisciplinaire, souligné à juste titre par le comité. Ils en prennent toute la mesure et entendent, chacun dans son rôle, le relever. Il revient au laboratoire de développer son activité dans le sens de la mise en œuvre de ses orientations stratégiques qui ont été arrêtées et validées. Les tutelles ont pour leur part pleinement conscience de l'enjeu de confortement des moyens humains de l'équipe posé à court terme. Avec les moyens dont chacune dispose, elles aideront le laboratoire à y répondre positivement.

Le laboratoire et ses tutelles reçoivent également avec attention la recommandation du comité de visite d'enrichir le cadre partenarial au sein duquel l'équipe s'inscrit, afin d'en conforter, dans la durée, les compétences et leurs spécificités. Il s'agit d'un point stratégique complémentaire du confortement des moyens humains de l'équipe. Enfin, ils mesurent, comme le comité, les conséquences de la raréfaction des ressources traditionnelles de la recherche et la nécessité d'en mobiliser de nouvelles. L'insertion remarquable de l'équipe dans son environnement socio-économique (également à travers les formations que le laboratoire supporte) et la mise en place par les tutelles de dispositifs de gestions incitatifs et performants sont de ce point de vue des atouts indéniables pour répondre à cette réalité.

Charles RAUX  
Directeur du Laboratoire LET, UMR5593



Jean-Baptiste LESORT  
Directeur de l'ENTPE

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2

Vu avec le CNRS  
// Mayaud

Pascal MARTY  
Directeur adjoint scientifique du CNRS

